

**Sujet :** [INTERNET] Enquete publique 9 septembre/9 octobre 2019 - RECYNOR/RAMERY

**De :** Monique ROUSSEAU <monique.rousseau-crepin@orange.fr>

**Date :** 09/10/2019 14:03

**Pour :** pref-installations-classees@nord.gouv.fr

Consultation pour la prolongation du stockage de déchets

Loos/Emmerin/Habourdin

Recynor/Ramery

Monsieur le Préfet,

Je rejoins les avis déjà formulés sur le site de la préfecture, notamment de l'association Entrelianes et l'association du plateau de Fléquières.

Pour ma part, il me semble que

- le remblaiement du site, prévu dès 1999, n'est pas souhaitable. Le site devrait rester en l'état actuel, avec des aménagements paysagers et remis à la collectivité comme espace naturel
- l'apport de nouveaux matériaux devrait être stoppé immédiatement, compte tenu de la hauteur des monticules actuels (voir rapport Entrelianes)
- il est impératif de veiller à la protection des champs captants et par conséquent des eaux du "lac" en fond de parcelle
- la protection des oiseaux est un volet à ne pas sous-estimer
- a noter que la commune d'Haourdin, dans le cadre de la révision du PLU a changé la destination des espaces cultivés en terrains à bâtir au plus près de la carrière.

Concernant plus particulièrement l'incidence sur la commune d'Haubourdin, je relève que

- sur deux cartes, on peut visualiser le rayon de 1500 m comprenant une partie importante du quartier du P'tit Belgique qui me semble beaucoup plus proche du site que certaines voies des communes avoisinantes reprises dans le dossier (exemple vers l'Ouest, les habitations des rues des Lostes, Mesanges, Hirondelles et Dame.....

- l'impact en matière de poussière peut être difficilement apprécié dans le relevé de début 2019 compte tenu de l'implantation du matériel de mesure à l'abri et à l'opposé de la carrière (document Kal'air)

-Recynor fait état de mesures prises pour maintenir ses installations propres (poussière, boues). En qualité d'Haubourinois, je relève que la rue des Lostes au droit de l'entrée/sortie de la carrière, est dans un état qui n'est pas acceptable par temps pluvieux. Il a fallu à plusieurs reprises l'intervention des services municipaux pour y faire remédier (cf l'état des plantations, séparateur entre route et piste cyclable, qui ont complètement disparues)

- dans chaque enquête publique, que ce soit pour les installations du port de Santes ou pour le présent dossier, la circulation des PL est toujours le thème qui est insuffisamment pris en compte. On nous parle des accès au réseau routier par la RN 41, 341 etc... ce qui est un fait, mais qui ne tient pas compte du trafic sur ces axes - sortie pratiquement unique du port du Santes au rond point de la Râche, traversée de la zone d'activité commerciale à Hallennes pour rejoindre la RN 41, dégagement du CHRU de Lille vers les Weppes et le bassin minier. A certaines heures, la circulation est très difficile pour ne pas dire à l'arrêt

- je ne reviendrai pas sur les restrictions de circulation pour les véhicules les plus polluants dans la métropole, alors que l'on compte 113/115 PL ou gros véhicules agricoles pour alimenter ce stockage

## Conclusion

- protéger la ressource en eau me paraît essentiel

- garder un site de carrière à ciel ouvert, avec toute sa diversité, me semble une richesse qu'il faut préserver

- améliorer le cadre de vie des habitants doit être une priorité

- faire revenir des matériaux pour l'ENFOUISSEMENT dans le premier cercle de l'agglomération en 2020 compte tenu de l'évolution des différentes réglementations sur l'eau, l'environnement, etc... ne me semble ni judicieux, ni raisonnable

- certes, ce que nous connaissions et appliquions en 1999 pouvait être valable, mais aujourd'hui les impératifs ont changé

- Recynor indique que ces déchets proviennent de la métropole. Pourquoi ne pas se servir des installations ferroviaires de Lille Délivrance, par exemple, pour l'évacuation par train si le transport par la voie d'eau n'est pas possible.

- je suis bien consciente que l'entreprise est là pour faire des affaires et que ce dossier est difficile, mais il y a des priorités à prendre à compte et à faire

exécuter

Avec mes respectueuses salutations

Monique Rousseau-Crépin

68, avenue Salengro

59320 HAUBOURDIN